

## Projet de reconstruction du complexe Turcot

### **Le MTQ prend acte du rapport du BAPE**

Montréal, le 10 novembre 2009 – La ministre des Transports du Québec, Julie Boulet, prend acte de la publication du rapport du Bureau d’audiences publiques sur l’environnement (BAPE) concernant le projet de reconstruction du complexe Turcot. Ce rapport, rendu public aujourd’hui par la ministre du Développement durable, de l’Environnement et des Parcs, Line Beauchamp, constitue une étape importante dans la réalisation du projet du complexe Turcot.

« Le rapport du BAPE comporte certainement des avis intéressants formulés à la lumière des préoccupations exprimées lors de l’audience publique. Un exercice rigoureux sera effectué au cours des prochaines semaines par le ministère des Transports afin d’analyser ce rapport et de répondre aux préoccupations soulevées. Une chose est certaine : tous s’entendent pour dire que la reconstruction du complexe Turcot est nécessaire et que nous devons aller de l’avant », a déclaré la ministre des Transports, Julie Boulet.

M<sup>me</sup> Boulet a également tenu à souligner que « depuis la fin de l’audience du BAPE, le gouvernement a été proactif et a déjà travaillé à l’intégration d’éléments clefs qui ont été soulevés lors de l’audience. L’équipe du ministère des Transports a notamment poursuivi l’analyse de scénarios permettant la réduction des expropriations et des impacts en découlant ».

Par ailleurs, « le gouvernement entend s’assurer de traiter rapidement avec les autorités municipales les éléments du dossier nécessitant une harmonisation, dans le respect de nos compétences respectives », a conclu la ministre.

Le complexe Turcot est un carrefour stratégique pour les déplacements dans la grande région métropolitaine. Par ailleurs, le gouvernement a la responsabilité d’assurer la compétitivité économique du Québec par des infrastructures de transport efficaces et sécuritaires tout en veillant à leur intégration harmonieuse au milieu de vie existant, dans le respect des gens et de l’environnement.

.../2

La reconstruction de ces infrastructures, empruntées chaque jour par environ 290 000 véhicules, est requise puisque l'ensemble des ouvrages est parvenu en fin de vie utile. À la lumière des recommandations du BAPE, le ministère des Transports poursuivra la bonification du projet tout en respectant l'échéancier de réalisation.

Ce projet capital pour la vitalité de la grande région de Montréal comprend la reconstruction des échangeurs Turcot, De La Vérendrye, Angrignon et Montréal-Ouest, ainsi que des tronçons des autoroutes 15, 20 et Ville-Marie.

Pour en savoir plus sur le projet, vous pouvez consulter le [www.mtq.gouv.qc.ca](http://www.mtq.gouv.qc.ca).